

Les sages-femmes

La région Nord – Pas-de-Calais compte, au 1^{er} janvier 2003, 892 sages-femmes (c'est-à-dire 5,7 % des 15 684 professionnelles de France métropolitaine), tandis que la population féminine de 15-49 ans de la région représente 7 % de la population nationale féminine en âge de procréer.

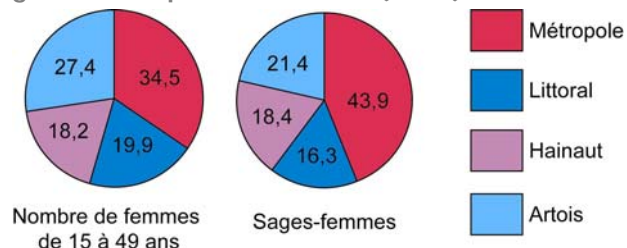
A- Inégalités géographiques

Les inégalités sont encore plus marquées entre les 2 départements puisque les sages-femmes sont réparties à hauteur de 72 % dans le Nord (pour 65 % de la population féminine de 15 à 49 ans) et 28 % dans le Pas-de-Calais (pour 35 % des femmes en âge de procréer).

- L'Artois, le bassin de vie le moins favorisé

Les sages-femmes sont inégalement réparties sur le territoire du Nord – Pas-de-Calais. Seul le Bassin de vie du Hainaut témoigne d'une adéquation entre effectifs et population : 18,2 % de la population féminine de 15 à 49 ans pour 18,4 % des professionnelles de la région.

Répartition des femmes de 15 à 49 ans et des sages-femmes par bassin de vie (en %)

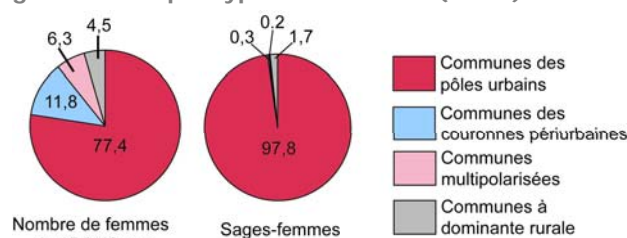


Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Le Bassin de vie de la Métropole exerce, grâce à ses infrastructures hospitalières, une attraction qui génère un déséquilibre en matière de répartition des sages-femmes : 43,9 % de la population féminine en âge de procréer pour 49,4 % des effectifs (+9,4 points). Le bassin de vie le plus défavorisé est celui de l'Artois avec un déficit de 6 points (27,4 % des femmes de 15 à 49 ans pour 21,4 % des sages-femmes).

- Les infrastructures hospitalières augmentent le pouvoir d'attraction des communes urbaines

Répartition des femmes de 15 à 49 ans et des sages-femmes par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Les déséquilibres se creusent davantage lorsque l'on s'attache aux types de communes. En effet, les sages-femmes sont concentrées à hauteur de 98 % dans les communes des pôles urbains qui ne comptent que 77,7 % des femmes de 15 à 49 ans de la région. Cette concentration quasi-exclusive s'explique par la localisation stratégique des infrastructures hospitalières au sein de ces types de communes. Les autres types de communes subissent cette situation inégale, en particulier les communes

des couronnes périurbaines avec un déficit de 11,5 points (11,8 % des femmes en âge de procréer pour 0,3 % des sages-femmes).

- Des professionnelles présentes dans 97 cantons sur 170

Les sages-femmes exercent en grande majorité dans les infrastructures hospitalières. Ceci explique qu'elles soient localisées dans seulement 97 cantons sur les 170 que compte la région. 57 % des cantons sont donc dépourvus de sages-femmes. Lille en regroupe 189 ; c'est-à-dire 21 % des effectifs. Il y a plus de 40 sages-femmes dans les cantons de Valenciennes (49) et Roubaix (51), mais une trentaine de cantons disposent de moins de 5 sages-femmes. Certains n'en recensent qu'une seule ; il s'agit des cantons périphériques aux cantons les plus peuplés (Haubourdin, Lannoy, Lille Nord et Nord-Est, Valenciennes Nord-Est, Arras Nord et Sud ou Calais Nord-Ouest).

- Une seule sage-femme dans l'Artois, le Calais et les Sept Vallées

3 intercommunalités ne disposent d'aucune sage-femme. Il s'agit des pays de Saint-Omer, du Boulonnais et de l'Artois/Ternois. 376 sages-femmes sont répertoriées dans la Communauté Urbaine de Lille Métropole ; ce qui équivaut à 42 % des effectifs de la région. Cet effet de concentration joue sur la répartition des sages-femmes dans les autres intercommunalités. On en trouve tout de même plus de 40 dans les C. A. de Lens-Liévin (49) et de Valenciennes (71), et dans la C. U. de Dunkerque (50). Parmi les intercommunalités les moins pourvues (moins de 10 sages-femmes), on trouve les pays du Ternois (8) et du Cambrésis (9). Les pays de l'Artois, du Calais et des Sept Vallées ne bénéficient que d'une seule professionnelle.

B- Desserte médicale

En France métropolitaine, 1 sage-femme doit desservir en moyenne 920 femmes de 15 à 49 ans. Les moyennes régionale et infrarégionale montrent des niveaux de desserte plus faibles. En effet, 1 sage-femme du Nord – Pas-de-Calais (1 pour 1 137) doit desservir en moyenne 217 femmes en âge de procréer de plus qu'en France métropolitaine. La situation est encore plus contrastée entre les 2 départements. Une sage-femme du Pas-de-Calais (1 pour 1 445) doit desservir en moyenne 426 femmes de 15 à 49 ans de plus qu'une sage-femme du Nord (1 pour 1 019) et 525 de plus qu'une sage-femme de France métropolitaine. Il existe cependant dans le Nord – Pas-de-Calais un groupe d'intercommunalités dont le niveau de desserte est

meilleur que celui de la France métropolitaine : la C. U. d'Arras (meilleure desserte du Nord – Pas-de-Calais avec 1 sage-femme pour 598 femmes de 15 à 49 ans), les C. A. de Cambrai (1 pour 649) et de Valenciennes (1 pour 707), la C. U. de Lille Métropole (1 pour 786), et les C. A. de Maubeuge-Val de Sambre (1 pour 856) et du Boulonnais (1 pour 912). Le Montreuillois est le seul pays qui se situe entre la moyenne française et celle du Nord (1 pour 932). Une sage-femme de la C. U. de Dunkerque (1 pour 1 071) doit desservir 52 femmes de 15 à 49 ans de plus que dans le Nord (1 pour 1 019). Les niveaux de desserte plus faibles que ceux du département du Pas-de-Calais (1 pour 1 445) touchent des pays mais aussi des communautés d'agglomération, et notamment celle d'Hénin-Carvin (1 pour 2 624) dont chaque sage-femme doit desservir en moyenne près du double de femmes en âge de procréer que dans le Pas-de-Calais. Les niveaux de desserte les plus bas se situent dans les pays des Sept Vallées (1 pour 7 313), du Calaisis (1 pour 14 582) et surtout de l'Artois (1 pour 22 346, soit 21 209 femmes de plus à desservir qu'en moyenne dans la région).

C- Caractéristiques socio-démographiques

- Environ 1 % de maïeuticiens en France

Une sage-femme en France métropolitaine est en moyenne âgée de 41,2 ans. Les effectifs sont plus jeunes de 1,1 an aux niveaux de la région et des départements (40,1 ans). Les effectifs nationaux sont jeunes puisque les plus de 50 ans sont moitié moins nombreux (50 %) que les moins de 40 ans. Dans la région et les 2 départements, ce rapport descend à 40 %. Dans certains territoires, l'âge moyen des sages-femmes est supérieur à celui de l'hexagone. C'est le cas du pays du Montreuillois (42,4 ans, seul pays de cette catégorie), et de la C. A. d'Hénin-Carvin (l'âge moyen le plus élevé du Nord – Pas-de-Calais avec 45,2 ans et où les plus de 50 ans sont 2 fois plus nombreux que les moins de 40 ans). Entre la moyenne française et la moyenne régionale, on remarque les C. U. de Dunkerque (41,1 ans) et de Lille Métropole (40,4 ans). Parmi les intercommunalités dont l'âge moyen est inférieur à 39 ans, on distingue la C. A. du Douaisis (38,4 ans), la C. A. de Valenciennes (37,1 ans), et le pays du Ternois dont l'âge moyen, le plus jeune du Nord – Pas-de-Calais, est de 35,1 ans (soit 5 ans de moins que la région).

La profession de sage-femme est à 99,1 % féminine en France métropolitaine. Dans le Nord – Pas-de-Calais et ses départements, le taux de féminisation est analogue. Hormis pour l'Artois/Ternois, le Boulonnais et Saint-Omer qui ne comptent aucune sage-femme, les effectifs de tous les pays sont exclusivement féminins. La C. A. de la Porte de Hainaut est l'intercommunalité où l'on en trouve le moins (87,5 % des effectifs).

- Seule 1 sage-femme sur 2 exerce en établissement hospitalier dans la C. A. d'Hénin-Carvin

En France métropolitaine, plus des ¾ des sages-femmes exercent en établissement hospitalier (78,7 %). L'exercice en cabinet ne concerne que 14,5 % des effectifs. L'établissement hospitalier est encore plus présent dans la région et les 2 départements (de 84,6 à 85,4 %). Par contre, l'exercice en cabinet y est assez minoritaire. Plus de 90 % des effectifs travaillent en établissement hospitalier dans les C. A. de Cambrai (90,9 %), du Boulonnais (91,2 %), du Calaisis (91,7 %) et de l'Artois (le maximum avec 92,5 %). La proportion de sages-femmes exerçant en établissement hospitalier est inférieure à la moyenne française (78,7 %) dans les pays du Cambrésis (77,8 %) et du Ternois (75 %) ainsi que dans la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (le minimum avec 50 %).

85,5 % des sages-femmes sont salariées en France métropolitaine. Cette proportion augmente dans le Nord (93,2 %), le Nord – Pas-de-Calais (93,5 %) et le Pas-de-Calais (94,3 %). Elles sont exclusivement salariées dans les C. A. du Calaisis, de Saint-Omer et de la Porte de Hainaut ainsi que dans les pays du Cœur de Flandre et du Cambrésis. La proportion de sages-femmes exerçant à titre libéral est la plus importante dans la C. A. d'Hénin-Carvin (16,7 %).

D- Synthèse

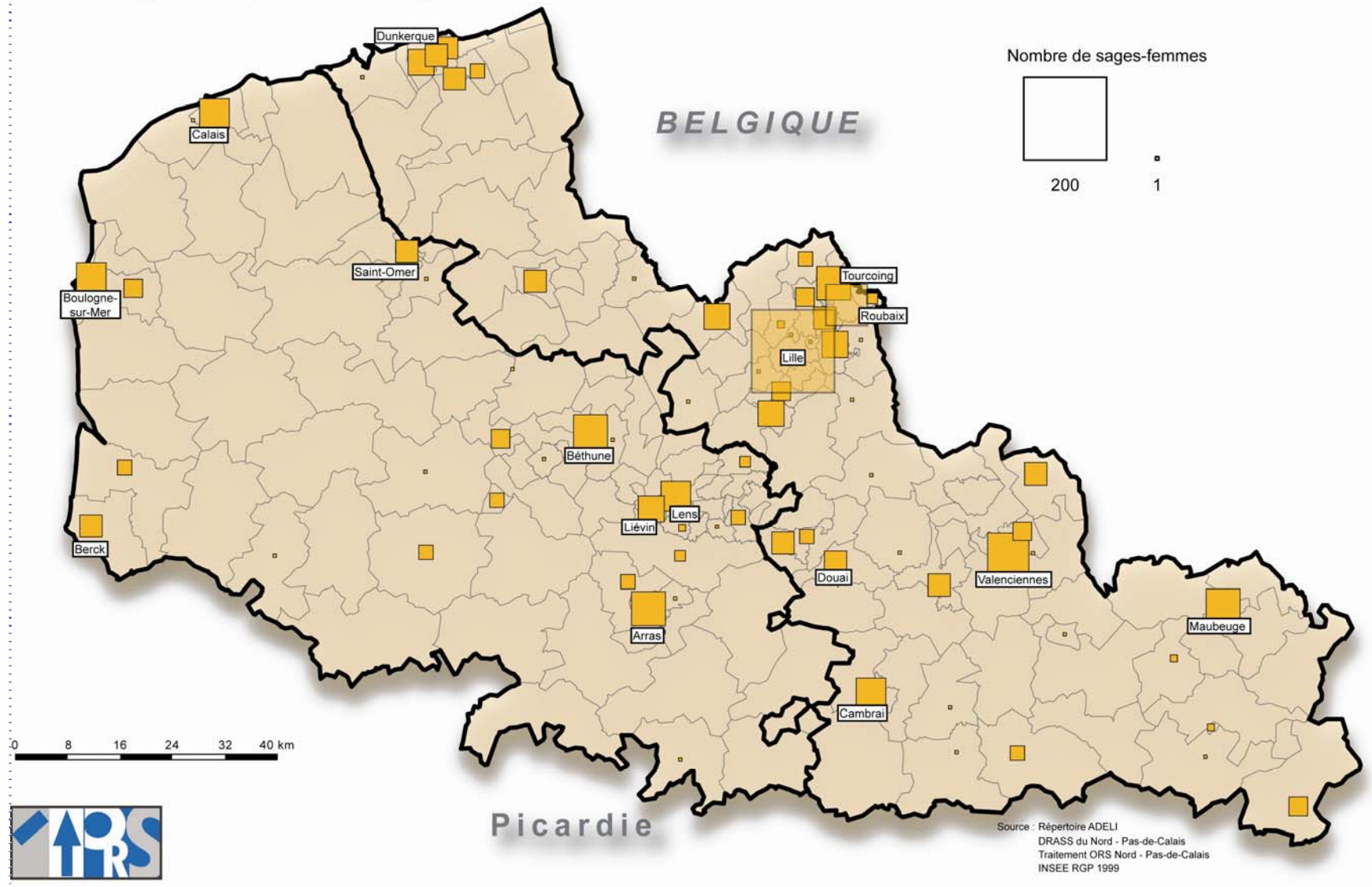
Au sein du *Bassin minier*, seules les C. A. de Valenciennes et du Douaisis affichent un niveau de desserte supérieur à celui de la région. **La C. A. d'Hénin-Carvin** est, de toutes les communautés d'agglomération, celle dont **le niveau de desserte est le plus bas**. Elle détient aussi **l'âge moyen le plus élevé de la région** (45,2 ans, soit 5 ans de plus qu'en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais).

En Métropole, la desserte est d'un très bon niveau. Ce qui est beaucoup moins le cas vers **le Cœur de Flandre**. Les effectifs de cette zone ne sont pourtant pas particulièrement âgés.

La zone sud du littoral est plutôt bien desservie en sages-femmes, alors que **le niveau de desserte du pays du Calais est faible**. Il n'y a pas de sages-femmes dans le Boulonnais.

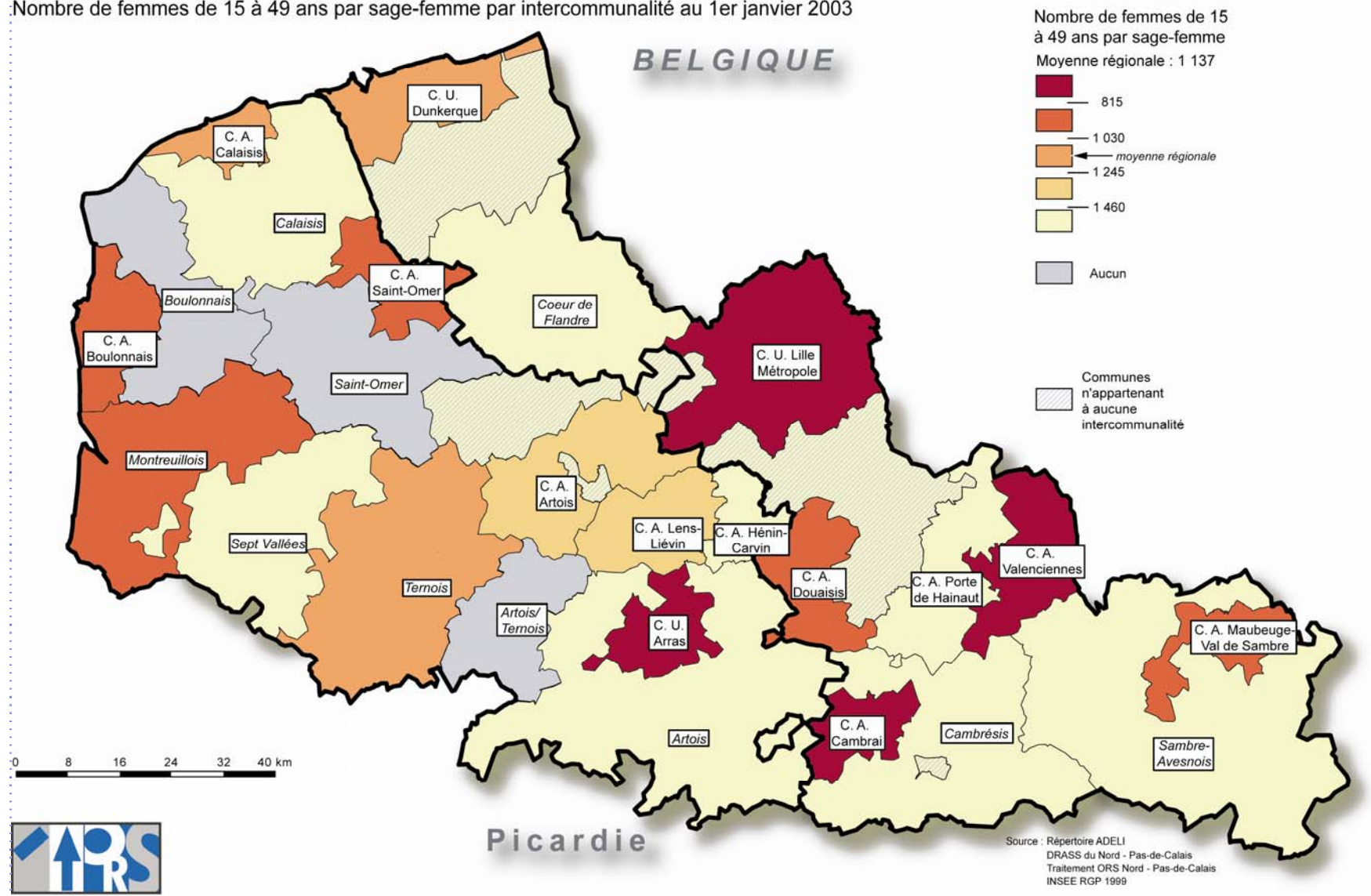
Professions médicales : les sages-femmes

Nombre de sages-femmes par canton au 1er janvier 2003



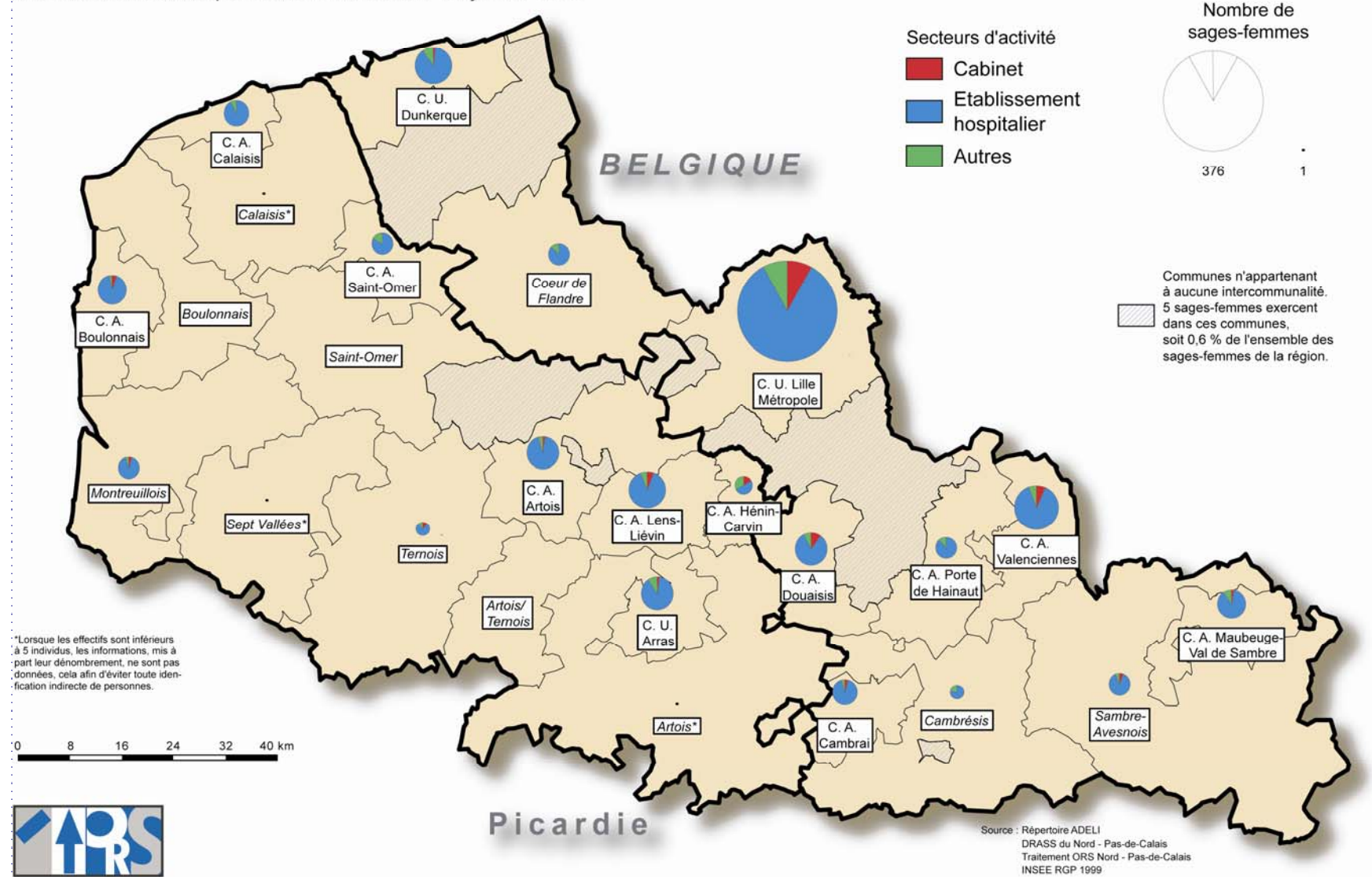
Professions médicales : les sages-femmes

Nombre de femmes de 15 à 49 ans par sage-femme par intercommunalité au 1er janvier 2003



Professions médicales : les sages-femmes

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003



*Lorsque les effectifs sont inférieurs à 5 individus, les informations, mis à part leur dénombrement, ne sont pas données, cela afin d'éviter toute identification indirecte de personnes.



